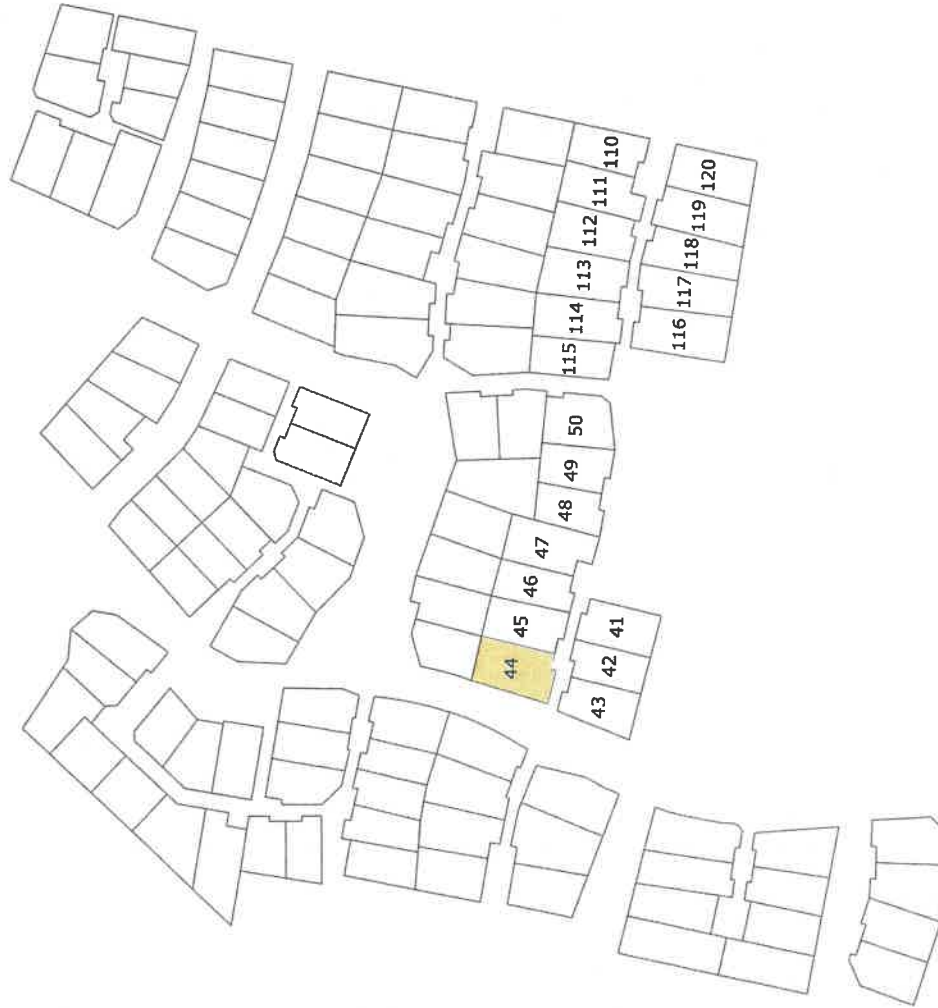


Lotissement LA GAILLARDIERE II

Plan de composition



Echelle : 1 / 2000



Siège Social
1bis rue Gresset - BP 52
72202 LA FLECHE Cedex
Tél.: 02.43.480.680

contact@cabinelloiseau.com

Cabinet LOISEAU - SELARL de Géomètres-Experts

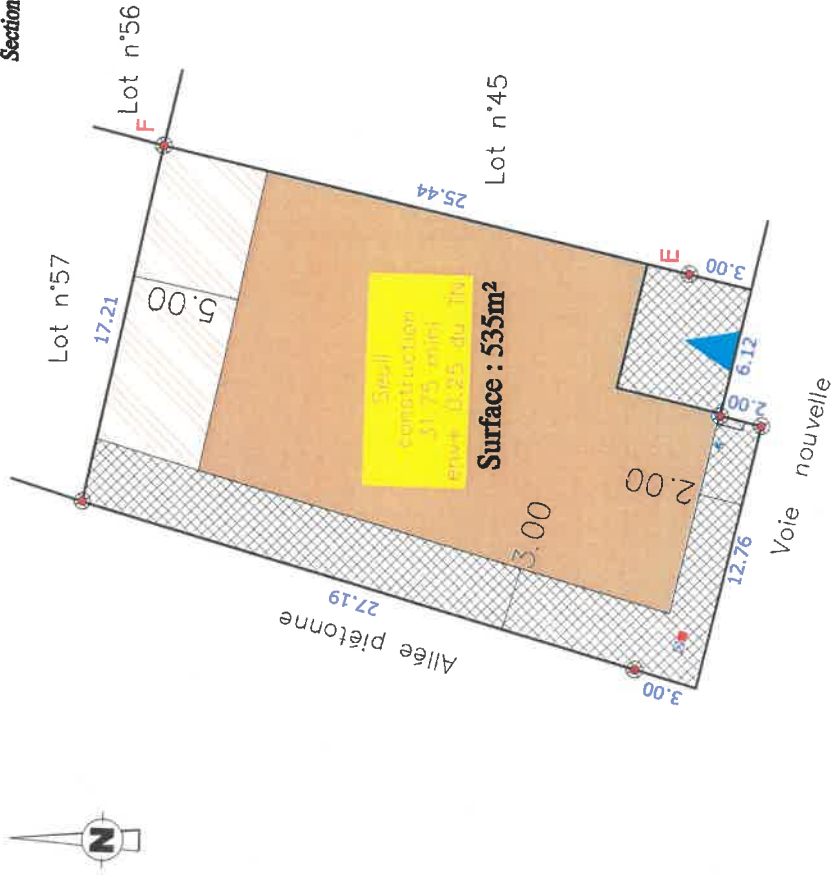
Bureau secondaire
16 avenue Jean Jaurès
72500 Montval sur Loir
Tél.: 02.43.44.21.22

Bureau secondaire
13 bis, rue Jean Grémillon
72000 LE MANS
Tél.: 02.43.23.38.10

DEPARTEMENT DE LA SARTHE VILLE DE LA FLECHE Lotissement "La Gaillardière II" Lot n° 44

PLAN MASSE

Section ZY n° 559



- Borne OGE plaquette
- Borne OGE ancienne
- Eaux usées
- Eaux pluviales
- Muret technique (AEP, Téléphones, GAZ, Base Tension)
- Côté de retrait au moins égale à la demi-hauteur du bâtiment mesurée à l'égout du toit avec un minimum de 3m

- Emprise inconstructible
- Emprise constructible primaire
- Emprise constructible secondaire
- Marges de retrait minimum de 2,00m pour la construction principale
- Côte de retrait définissant les emprises constructibles

- Accès imposé 6,00x5,00m
- Accès glissant 6,00x5,00m
- Côté de seuil projeté (+7cm/niveau le plus haut de l'accès)
- Seuil construction ... mini env. ... de TN

N.B.: Les indications techniques et réglementaires ont été transmises par PAYSAGE CONCEPT (d'après le plan: PA MAJ 8 Juillet 2016)

Dressé par le Cabinet LOISEAU
SELARL de Géomètres-Experts
Soussigné à LA FLECHE le 17 Juillet 2019
Référence = GL/2019/21065

Ville de LA FLECHE
LOTISSEMENT « La Gaillardière II » - Tranche 3
LOT n° 44

SARTHE HABITAT vend le lot n° 44 d'une superficie réelle de 535 m², joignant :

- au Nord, le futur lot n° 57,
- à l'Est, le lot n° 45,
- au Sud, la voie nouvelle,
- à l'Ouest, une allée piétonne.

Il est cadastré de la manière suivante :

Section ZY n° 559 « La Gaillardière II » Surface réelle..... **535 m² (5 a 35 ca)**

SUIVANT D.A. n° 3762 M vérifié et numéroté au Cadastre du MANS (72) le 09 Juillet 2019

DELIMITATION

D'une façade de :

- 20.88 m (12.76 + 2.00 + 6.12 m) en bordure de la voie nouvelle,
- 30.19 m (3.00 + 27.19 m) en bordure de l'allée piétonne,
- 17.21 m en bordure du futur lot n° 57,

Il est délimité comme suit :

1. avec le lot n° 45 par la ligne droite EF matérialisée comme suit :
 - au point E, par une borne O.G.E. plaquette située à 3.00 m en retrait de la voie nouvelle,
 - au point F, par une borne O.G.E. plaquette située en bordure des futurs lots 56/57, à 25.44 m de la borne E.

Fait à LA FLECHE, le 17 Juillet 2019

Cabinet LOISEAU
SELARI de Géomètres Experts
1 bis rue Gresset - 72200 LA FLECHE
☎ 02 43 480 680
contact@cabinetloiseau.com

N° Inscription OGE : 5015
424 490 027 RCS LE MANS